

Demande de raccordement d'une installation de consommation de puissance supérieur à 36kVA au réseau public de distribution BT de SRD

Indice	désignation	Date application	Objet de la modification
F	SRD-COL-002	22/09/2020	Ajout des plages de puissance de raccordement pour réglages des transformateurs de comptage

Résumé

Ce document décrit la fiche de collecte d'information pour une PTF de raccordement d'une installation de consommation de puissance supérieure à 36 kVA au réseau public de distribution BT de SRD.

Accessibilité	<input checked="" type="checkbox"/> Libre	<input type="checkbox"/> SRD	<input type="checkbox"/> Confidentiel
---------------	---	------------------------------	---------------------------------------

A- DONNEES ADMINISTRATIVES

A1-DEMANDEUR DU RACCORDEMENT

Particulier (M, Mme, Mlle) : _____

Société : _____

Collectivité Locale ou service de l'Etat : _____

Numéro SIRET : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Commune : _____

Interlocuteur : _____

e-mail : _____

N° de téléphone joignable en journée : _____

A2-TIERS HABILITE (Il s'agit d'un fournisseur d'électricité, d'un autre professionnel (électricien, bureau d'étude...) ou d'un particulier.

Le demandeur du raccordement a-t-il autorisé ou mandaté un tiers ? * Oui Non

Si oui, renseigner les éléments suivants : *

Le tiers dispose d'une autorisation.

Le tiers dispose d'un mandat.

Dans le cadre de ce mandat, pour le raccordement de l'Installation décrit dans ce formulaire, le demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers mandaté de :

Signer en son nom et pour son compte la proposition de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du :

Mandant

Mandataire, au nom et pour le compte du mandant

Procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement

Dans le cas d'une demande de raccordement simultanée Consommation plus Production, un seul mandat peut être délivré à un tiers, qui sera l'interlocuteur de SRD et agira au nom et pour le compte du demandeur pour l'ensemble.

Dans le cas où le tiers habilité est un fournisseur : indiquer le n° d'affaire SRD : _____

Société habilitée : _____

Interlocuteur : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Commune : _____

e-mail : _____

N° de téléphone joignable en journée : _____

A3- ENVOI DE LA PROPOSITION AU PAYEUR

Proposition et facture à envoyer :

Demandeur du raccordement

Tiers habilité

Autre

Nom/dénomination : _____

Adresse e-mail : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Commune : _____

Envoyer une copie de la proposition technique et financière:

Demandeur du raccordement

Tiers habilité

B- LOCALISATION DE LA DEMANDE DE RACCORDEMENT

Code Postal : _____ Commune : _____

Adresse : _____

Référence cadastrale, N° Section : _____

N° Parcelle : _____

→ *Un plan de situation est à fournir au dossier, voir exemple à l'annexe 1- Pièce 1*

C- PRECISIONS TECHNIQUES

Nature de votre demande :

Nouvelle installation

Puissance de raccordement demandée :

entre 36 et 59 kVA

entre 60 et 119 kVA

entre 120 et 250 kVA

La puissance de raccordement est la puissance maximum que vous pourrez souscrire auprès de votre fournisseur d'énergie.

Nota : Pour toute puissance de raccordement supérieur à 120 kVA, un départ dédié du poste de transformation est nécessaire.

Augmentation de puissance

Numéro PCT existant : _____

Puissance de raccordement actuelle : _____

Puissance de raccordement demandée : _____

Votre installation est déjà raccordée au réseau mais l'augmentation de puissance nécessite de modifier votre raccordement.

Autre : _____

Puissance de raccordement demandée : _____

→ *Une copie de l'arrêté de l'autorisation d'urbanisme délivrée est à fournir au dossier, voir exemple à l'annexe 1 pièce 2*

Interlocuteur technique (électricien, maître d'œuvre...) :

Nom : _____

Téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

Raccordement simultané d'une production d'énergie :

Oui (joindre le formulaire : demande de raccordement d'une installation de production)

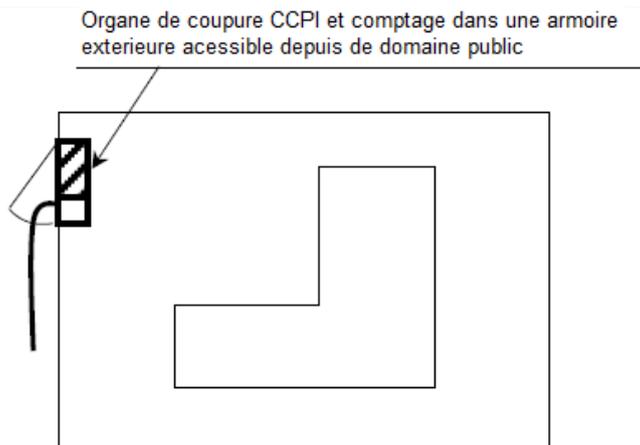
Non

Date de mise en service souhaitée : _____

Demande particulière éventuelle : _____

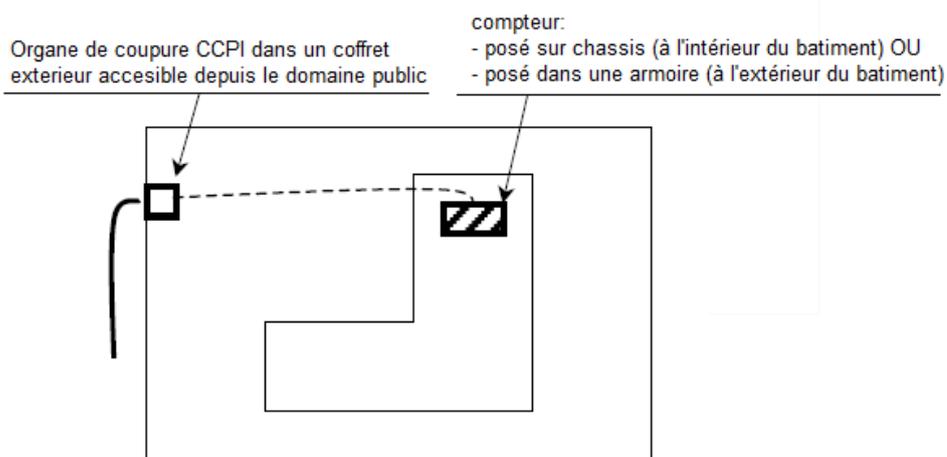
D- EMPLACEMENT POINT DE COMPTAGE

- Raccordement de référence



- Un plan coté avec emplacement du coffret et de votre bâtiment est à fournir, voir annexe, pièce 3
→ Des photos du site avec l'emplacement du coffret sont à fournir, voir annexe 1, pièce 4

- Autre configuration



Liaison CCPI- Point de comptage

Distance entre l'emplacement du coffret CCPI et point de comptage : _____m

La tranchée en domaine privé (entre le coffret CCPI et le point de comptage), la fourniture et la pose du fourreau (diamètre 160 mm) seront réalisés par vos soins ?

Oui (recommandé) Non

- Un plan coté avec emplacement du coffret et de votre bâtiment est à fournir, voir annexe, pièce 3
→ Des photos du site avec l'emplacement du coffret sont à fournir, voir annexe 1, pièce 4
→ Un arrêté d'alignement ou plan de bornage est à fournir, voir annexe 1, pièce 5

Je soussigné : _____

Déclare les données exactes

- Je souhaite une estimation du prix du raccordement** (demande de prêt, renseignement pour achat de terrain...) : Je fournis obligatoirement les documents suivant :
 - plan de situation
 - présente fiche de collecte complétée et signée

- Je souhaite une proposition technique et financière de raccordement (devis)** : Je reconnais avoir pris connaissance des prescriptions techniques du présent document (Annexe 2) que j'ai à respecter. Je fournis obligatoirement les documents suivant :
 - plan de situation
 - copie de l'arrêté de l'autorisation d'urbanisme délivré
 - plan coté d'implantation
 - photos du site avec position du coffret
 - arrêté d'alignement pour travaux (délivré en mairie) ou plan de bornage
 - présente fiche de collecte complétée et signée

A défaut, il m'est rappelé que tout dossier non complet me sera retourné.

Date et Signature :

Par mail :

raccordement@srd-energies.fr

Ou

Par courrier

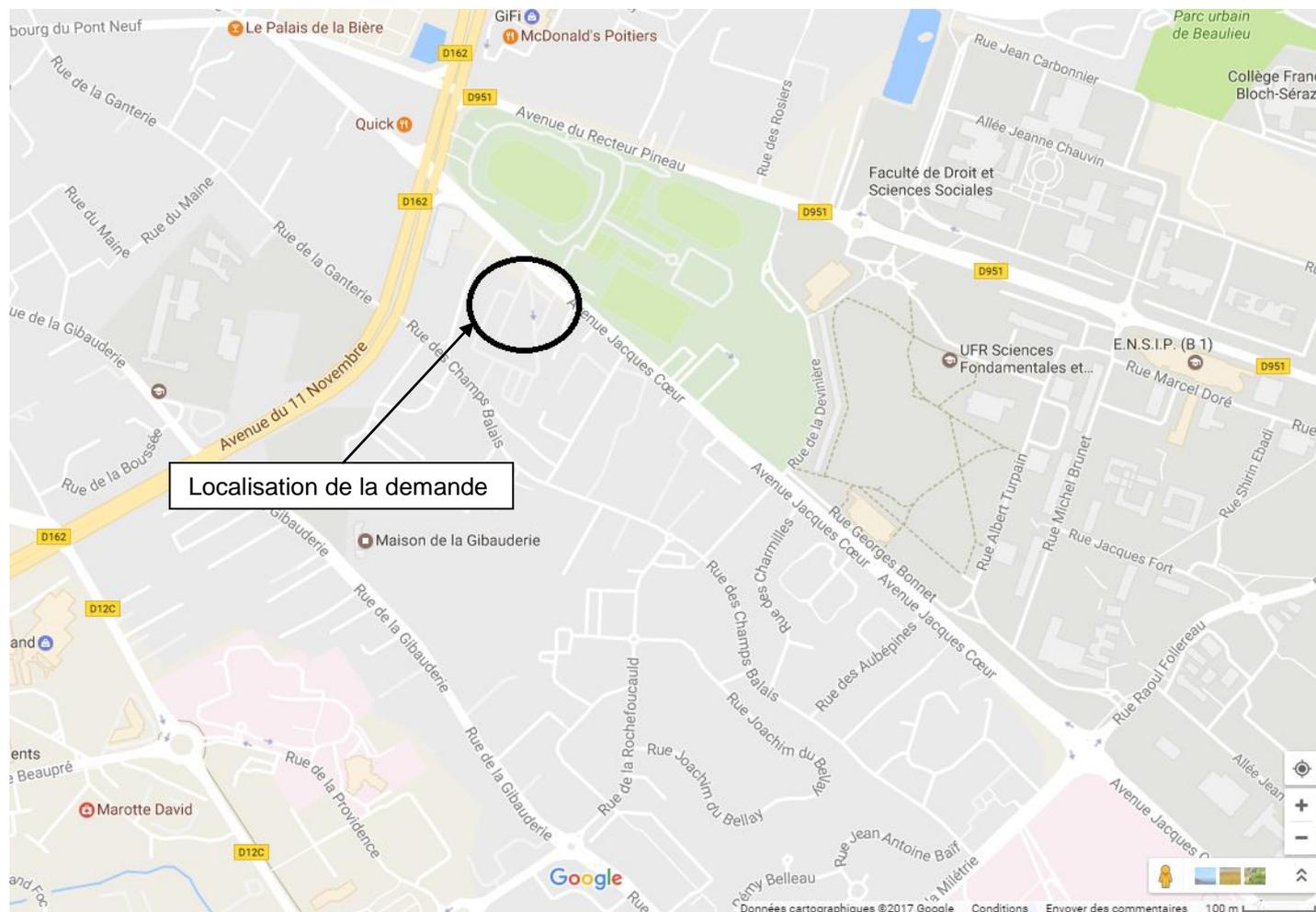
à SRD – 78 avenue jacques cœur – 86068 POITIERS Cedex 9

ANNEXE1 : EXEMPLE DE DOCUMENTS A FOURNIR AU DOSSIER

Pièce 1 : Plan de Situation

Où le trouver ? Par exemple sur le site: <https://www.google.fr/maps>

Exemple de plan de situation :



Où trouver la section cadastrale ?

- ➔ En mairie (consultation)
- ➔ Sur internet : <https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>

Pièce 2 : Copie de l'arrêté de l'autorisation d'urbanisme délivré

Où le trouver ? Arrêté délivré par la mairie après acceptation du dossier de Permis de Construire ou Certificat d'urbanisme déposé en mairie.

Exemple :

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de Coussay-les-Bois

dossier n° CUb 086

date de dépôt :
demandeur : Me
pour : **construction d'une habitation d'une
emprise au sol d'environ 135 m²**
adresse terrain :

CERTIFICAT D'URBANISME délivré au nom de l'État **Opération réalisable**

Le Maire de

Vu la demande présentée le 01 août 2016 par Me _____ demeurant _____
en vue d'obtenir un certificat d'urbanisme :

Indiquant, en application de l'article L.410-1 b) du code de l'urbanisme, les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables à un terrain :

- cadastré 0-ZO-71
- situé au lieu-dit _____

et précisant si ce terrain peut être utilisé pour la réalisation d'une opération consistant en la construction d'une habitation d'une emprise au sol d'environ 135 m² ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.410-1, R.410-1 et suivants ;

Vu la Carte Communale de _____ approuvée le 07/06/2007 ;

CERTIFIE

Article 1

Le terrain objet de la demande peut être utilisé pour la réalisation de l'opération envisagée.

L'assainissement non collectif devra être conforme aux dispositions de l'arrêté interministériel du 07/09/2009 modifié par l'arrêté interministériel du 07/03/2012, et de l'arrêté préfectoral du 19/05/1998. L'attestation de conformité du projet d'installation d'assainissement autonome devra être jointe à la demande de permis de construire (cf. article R.431-16-c du code de l'urbanisme).

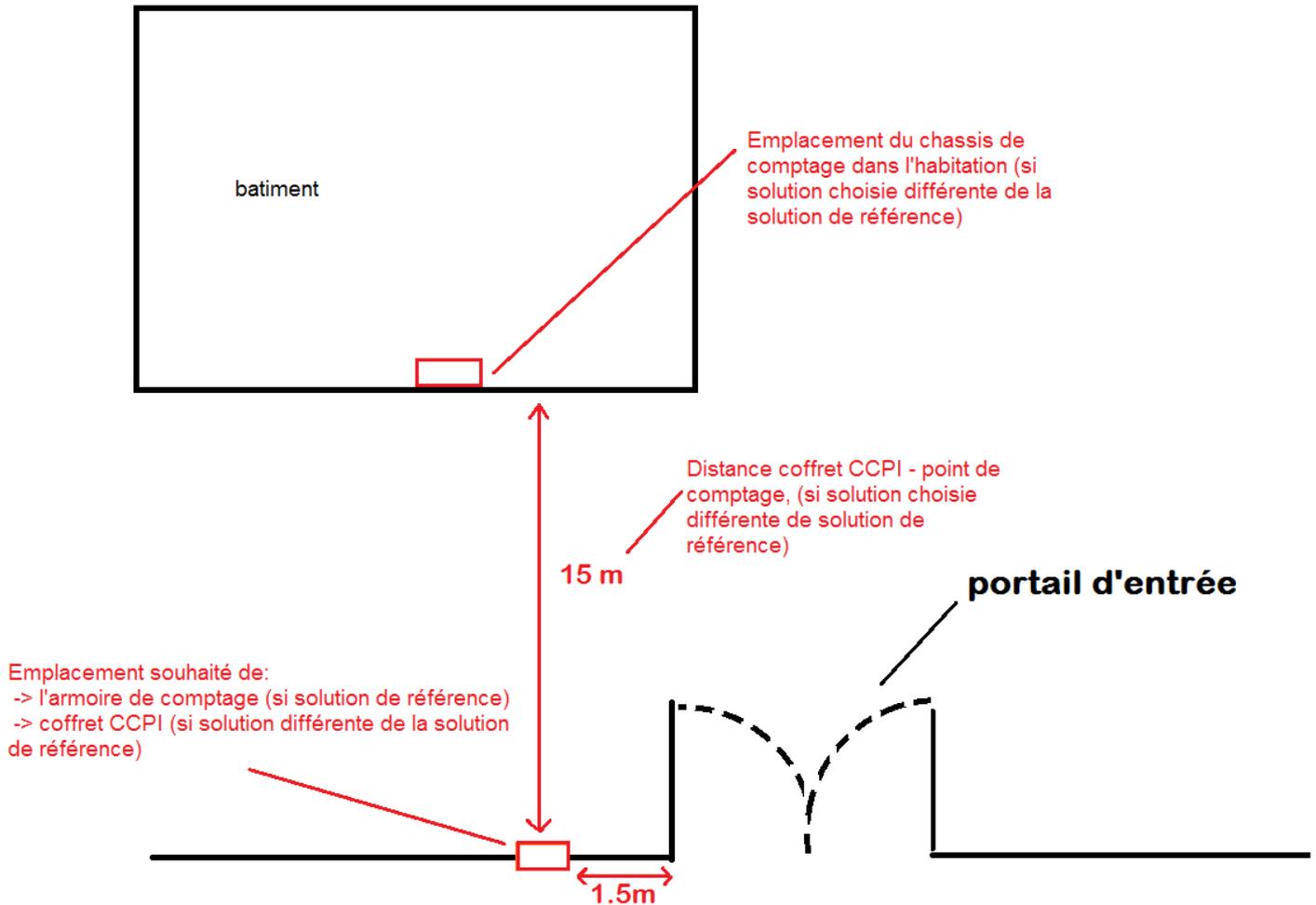
Les raccordements aux divers réseaux seront à la charge du pétitionnaire.

Article 2

Pièce 3 : Plan coté avec emplacement des coffrets et de la maison

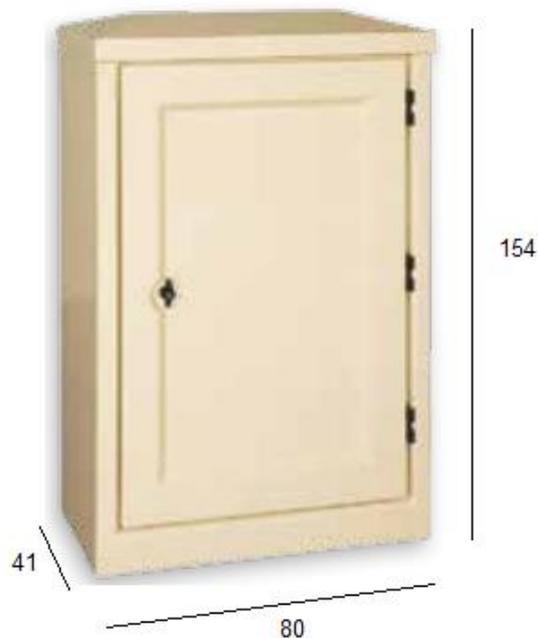
Où le trouver ? Plan masse du dossier de permis de construire (PCMI2) ou plan type vue d'avion dessiné par vos soins.
Les distances d'implantation de l'armoire de comptage ou du coffret CCPI sont à indiquer

Exemple

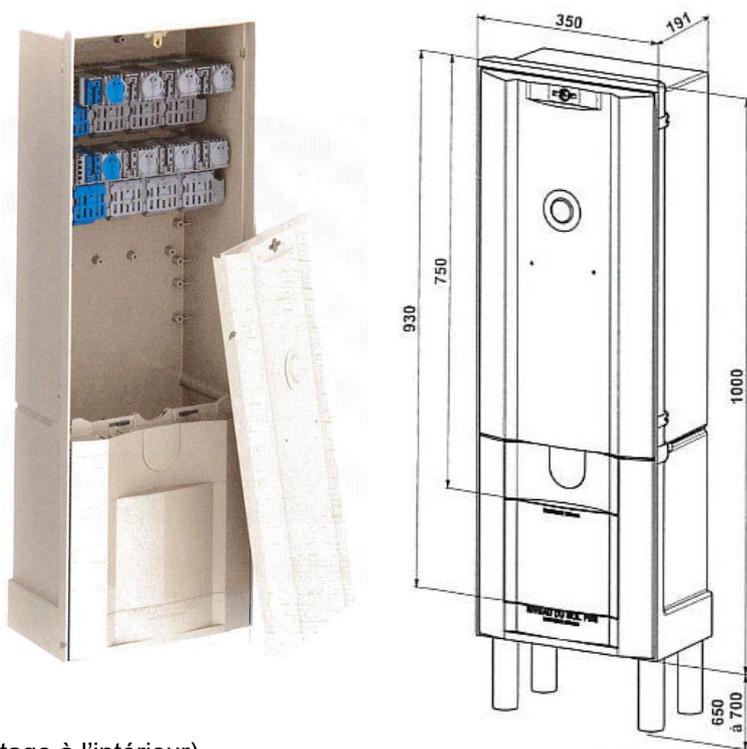


Dimension des équipements à implanter

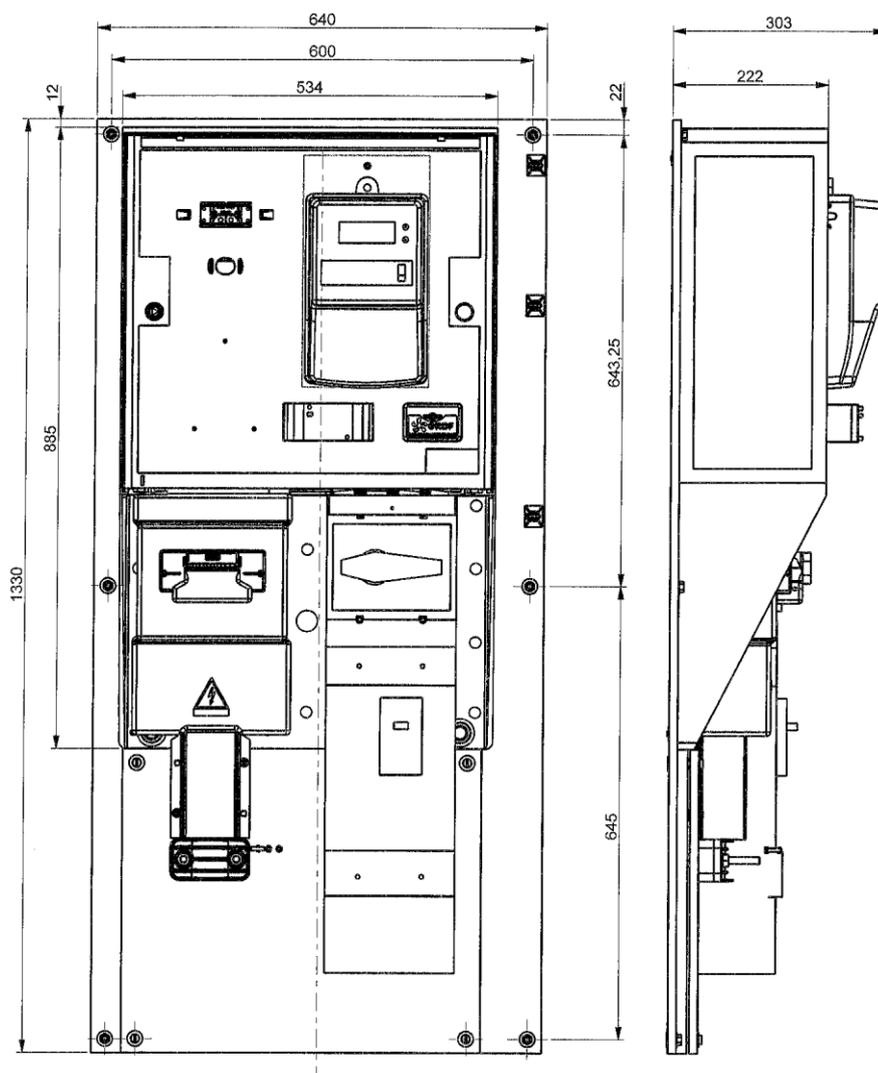
→ Armoire de comptage (comptage à l'extérieur)



→ Coffret CCPI (coffret extérieur si comptage à l'intérieur)



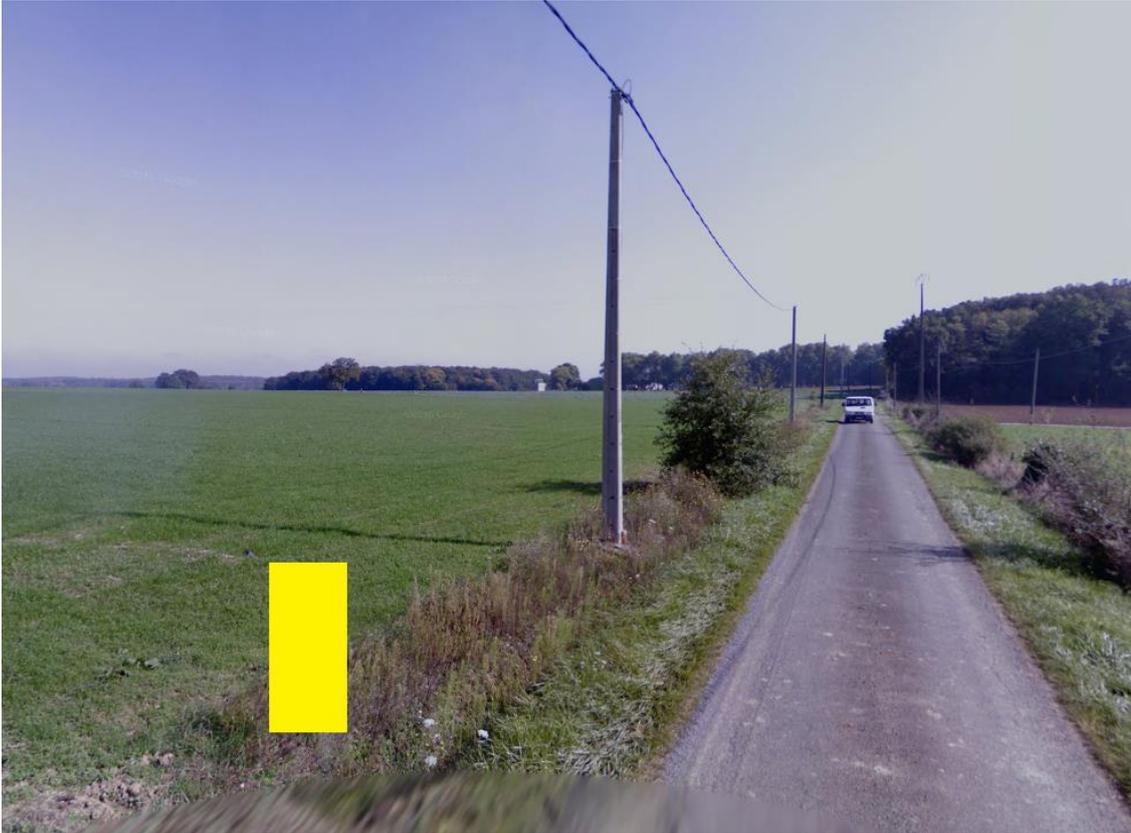
→ châssis : (comptage à l'intérieur)



Pièce 4 : Photos avec emplacement souhaité du coffret depuis la voirie

Où les trouver : photos pris par vos soins ou streetview sur le site <https://www.google.fr/maps>

Exemple :



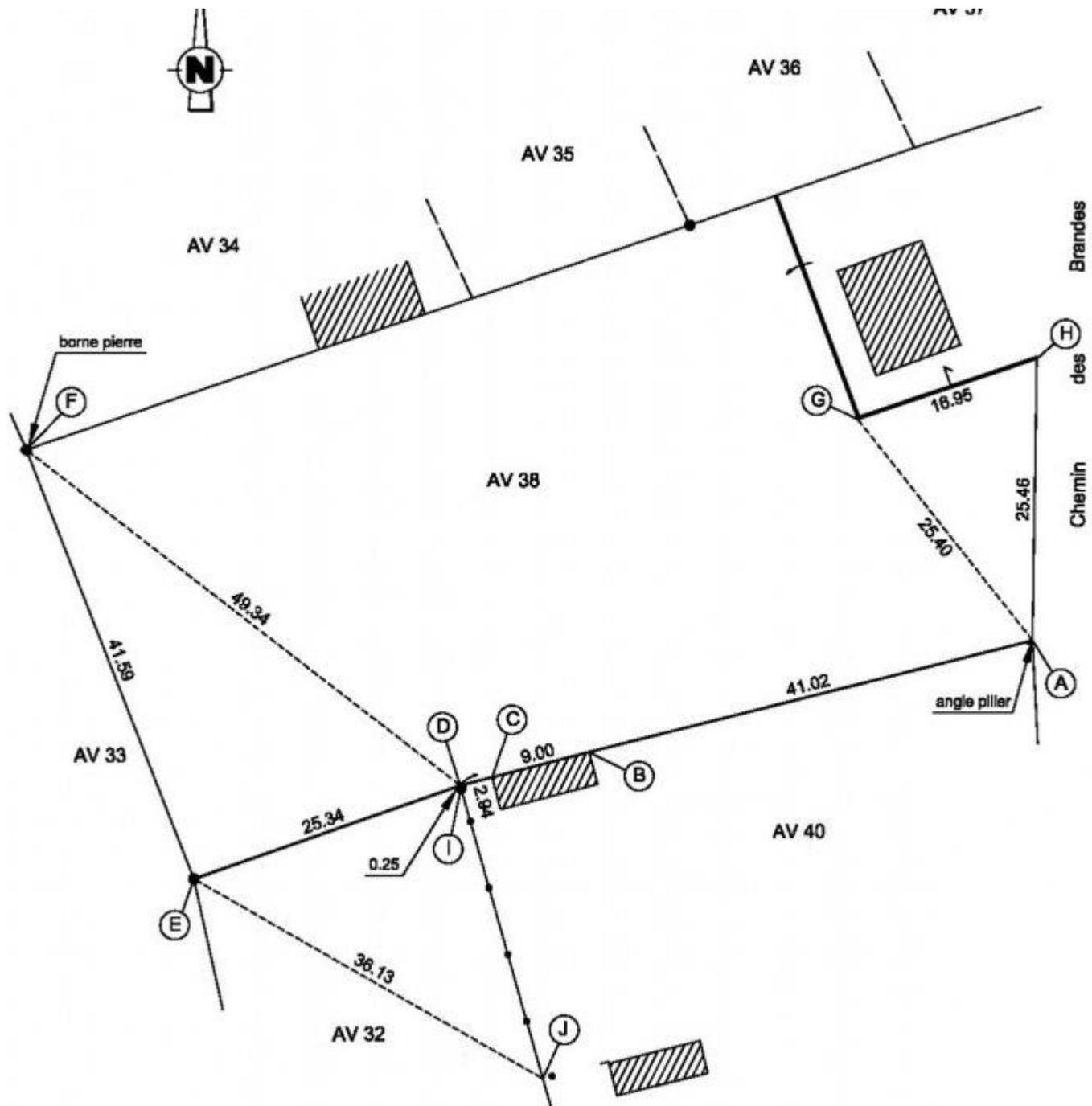
Pièce 5 : Arrêté d'alignement ou plan de bornage

Où les trouver :

L'arrêté d'alignement est fourni par le notaire au moment de la vente du terrain. C'est un papier délivré par la mairie qui définit la limite de votre terrain par rapport à l'axe de la route.

Le plan de bornage est réalisé par un géomètre, il permet de matérialiser sur site, les limites du terrain au moyen de bornes

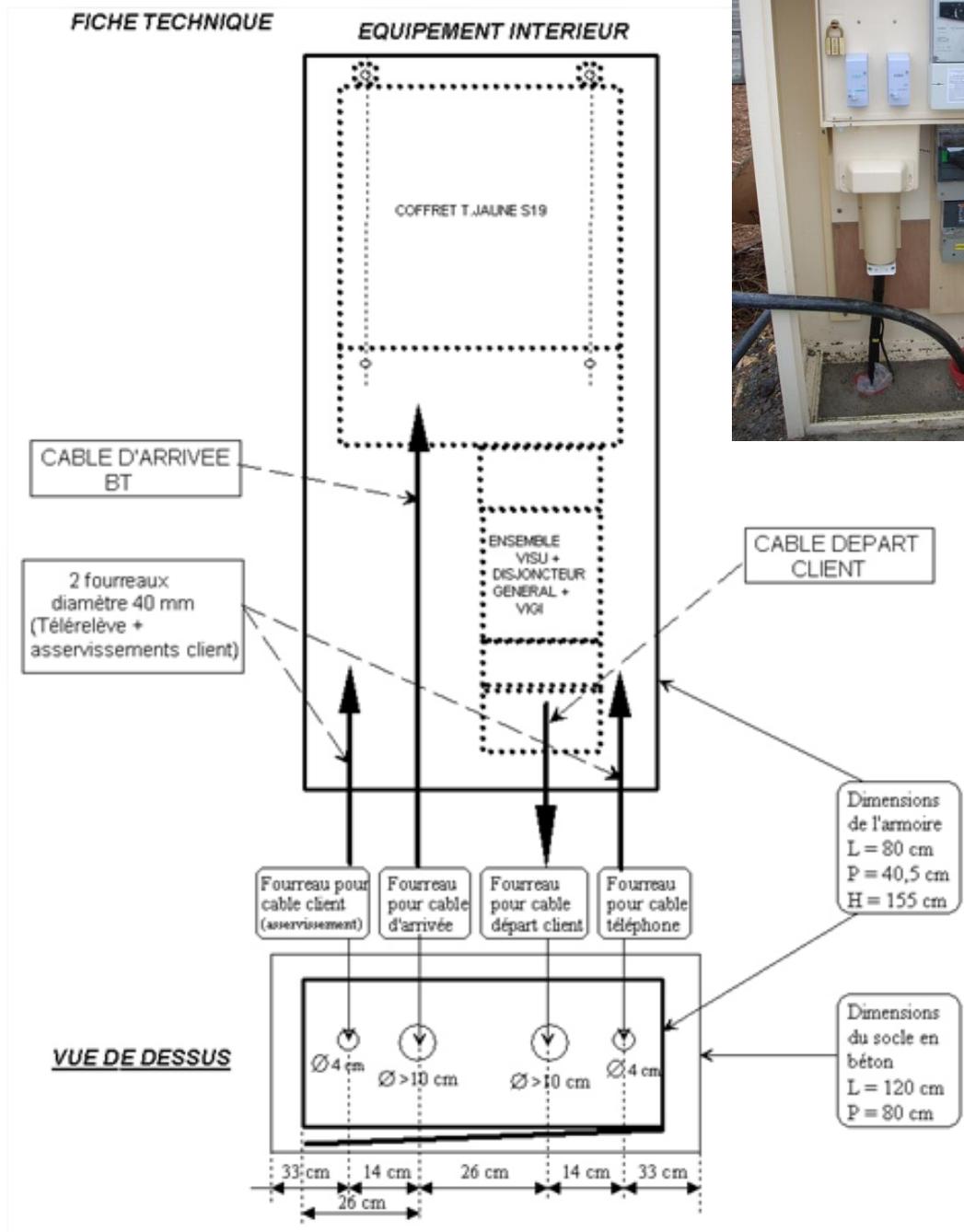
Exemple de plan de bornage



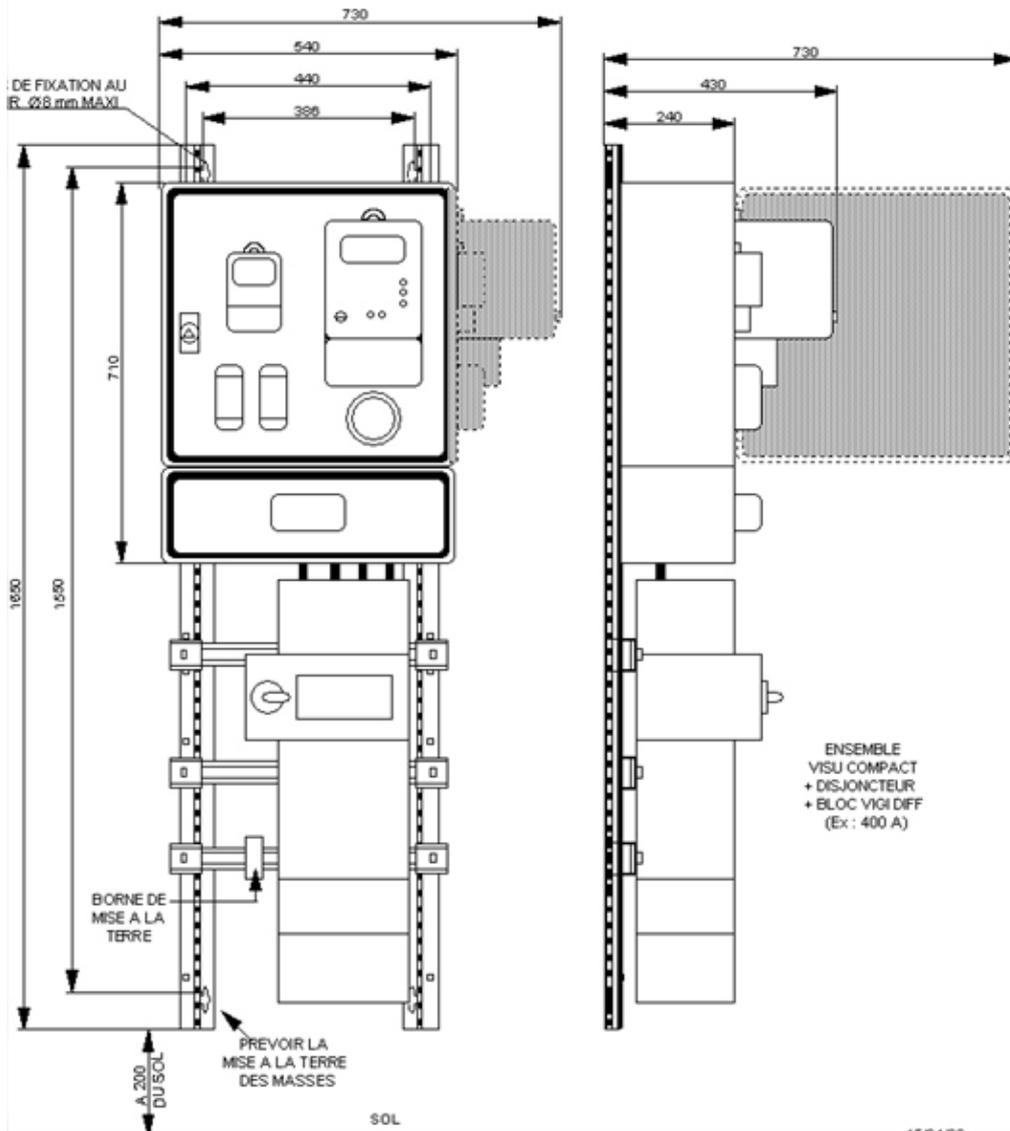
ANNEXE 2 : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES A RESPECTER (document à garder et à fournir à votre électricien)

Ces règles sont un rappel sommaire des obligations existantes (notamment NF C 14-100 et NF C 15-100) mais ne s'y substituent pas. En cas de non-respect, il ne sera pas procédé à la mise en service de l'installation

RACCORDEMENT DANS L'ARMOIRE FOURNIE ET POSEE PAR SRD solution de référence

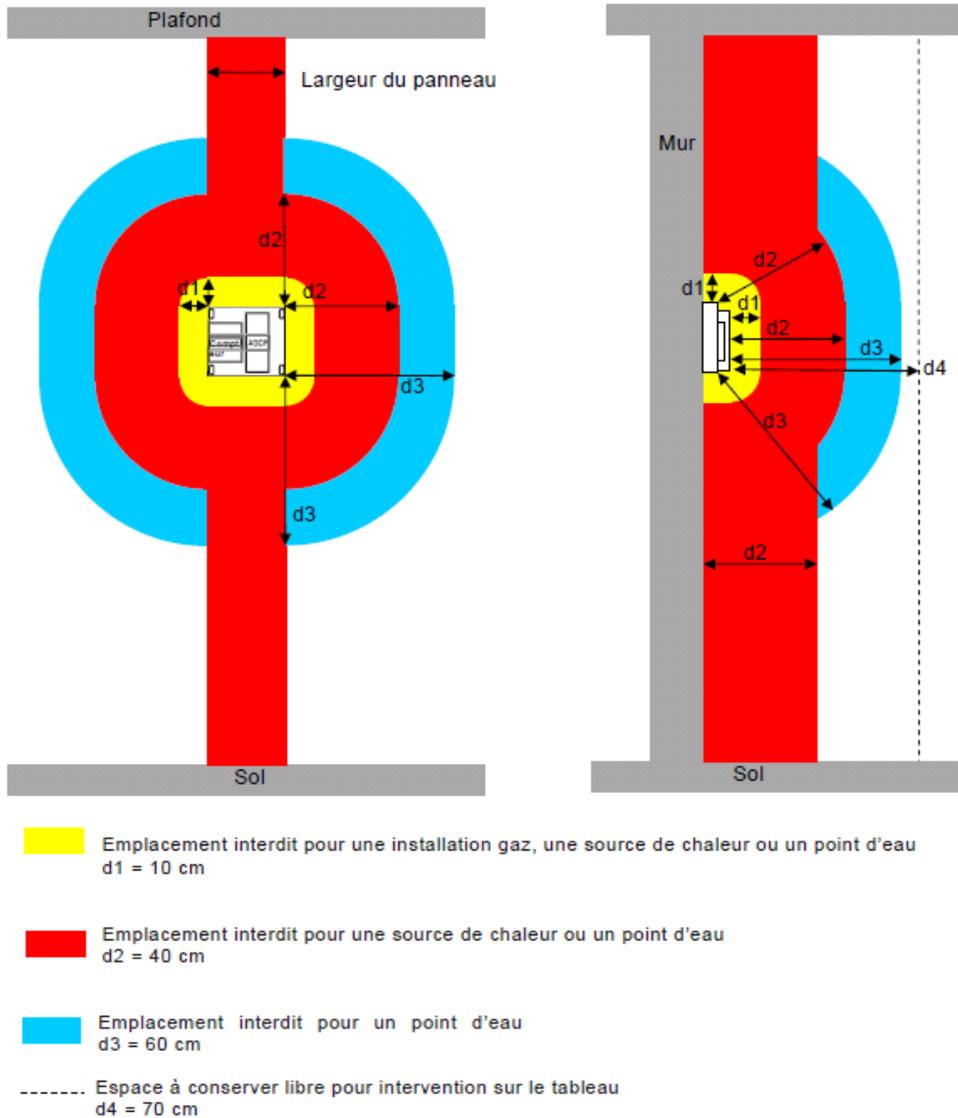


RACCORDEMENT SUR LE CHASSIS FOURNI ET POSE PAR SRD
Solution différente de la solution de référence



DISTANCES A RESPECTER POUR LA POSE DU CHASSIS DE COMPTAGE Solution différente de la solution de référence

L'emplacement des appareils de contrôle de commande et de protection est déterminé par SRD en accord avec l'utilisateur. In fine, le choix de l'emplacement est du ressort de SRD.

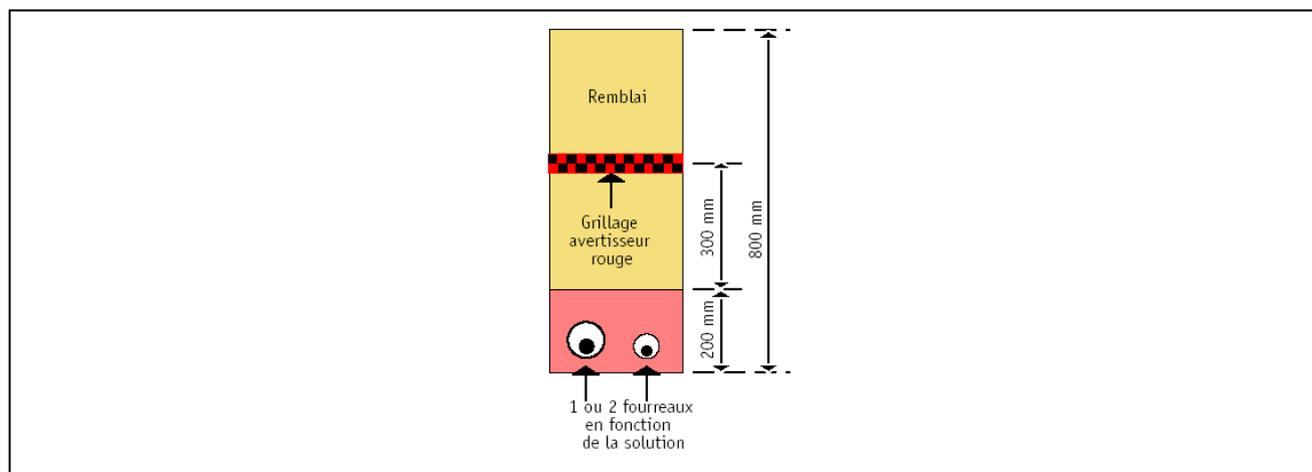


Le tableau de comptage et de contrôle doit être facilement accessible à SRD. La paroi sur laquelle est fixé le tableau est incombustible, non métallique et n'est pas exposée aux vibrations. Elle doit être constituée par un mur dont l'épaisseur minimale précisée pour les matériaux suivants :

- béton armé de 7 cm,
- béton banché de 15 cm,
- parpaing plein de 15 cm,
- parpaing creux de 15 avec enduit de 1 cm,
- parpaing en béton cellulaire de 20 cm,
- brique pleine de 15 cm,
- brique creuse de 15 cm hourdée au mortier de ciment,
- cloison carreau de plâtre plein de 10 cm

Pour les autres matériaux, on retient une épaisseur présentant une résistance mécanique équivalente à celle des matériaux indiqués ci-dessus.

REALISATION DE LA TRANCHEE ET POSE DU CABLE Solution différente de la solution de référence



⇒ Fourreaux

- 110/160 mm
- Les fourreaux seront placés à une profondeur supérieure à 60 cm, noyés dans du sable ou équivalent et recouverts par un grillage avertisseur (20 cm au-dessus des fourreaux).
- Les fourreaux sont exclusivement dédiés à la liaison du raccordement électrique, à l'exclusion de tout autre conducteur.
- Les extrémités des fourreaux côté installation client seront obturées après intervention.

⇒ Câble

Câble souterrain (suivant la puissance)

- câble Alu 3x150² HN33S33
- câble Alu 3x240² HN33S33
- Le tracé du raccordement ne doit pas présenter d'arrête vive susceptible de blesser le câble
- La longueur de câble nécessaire aux extrémités est de 2 m au niveau du compteur et 1 m au niveau du coffret extérieur par rapport au niveau du sol fini.